

# SAUVEGARDE DES PAYSAGES DE CEZANNE

Association Loi 1901

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 AVRIL 2024

Cette assemblée s'est tenue en les locaux de la Paroisse Notre Dame de l'Arc, 10 rue de la Fourane, à Aix en Provence.

En raison d'un impératif d'horaire, l'intervention de Denis Coutagne, Conservateur honoraire du Musée Granet et Président de la Société Cézanne, a été avancée et celui-ci a dressé un état de la restauration en cours du jas de Bouffan et des différents aménagements intérieurs qui seront réalisés; le chantier sera terminé pour Juin 2025 avec une grande exposition de 90 toiles de Cézanne présentées au musée Granet et la Municipalité prévoit 3 mois culturels autour de la peinture, de la danse et de la musique.

Puis, l'assemblée générale proprement dite, portant sur l'exercice 2023 et convoquée le 22 mars 2024, le quorum ayant été atteint, a pu valablement se dérouler

Au nom du Conseil d'administration, le Président Jacky Chabert a remercié les adhérents de leur présence puis a lu le rapport moral, se rapportant aux activités qui ont été engagées en 2023, soit :

### REUNIONS

Le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois, pour préparer l'AG 2023, le suivi des sites, pour préparer le fascicule des sites cezanniens pour la refonte du site de notre Association, qui ont été présentés en fin de réunion

## **SUIVI DES SITES**

**Concernant le site de Bibémus**, nous avons conduit 1 visite du site et nous poursuivons le recensement des œuvres réalisées par Paul Cézanne sur le plateau.

**Concernant le site de Valcros – La Constance**, nous suivons avec attention le futur projet d'urbanisation dit de La Constance, toujours en suspend. Le Préfet n'a pas répondu au courrier que nous lui avons adressé le 18 novembre 2022, évoqué lors de notre dernière assemblée générale.

**Concernant le Terrain des Peintres**, nous suivons avec l'association du terrain des peintre, l'évolution du projet d'agrandissement de la maison de retraite qui fermerait la vue depuis ce terrain.

Le propriétaire de cette maison de retraite abandonnerait son projet et envisagerait de vendre celle-ci à un promoteur pour réaliser des logements. Il a été décidé d'adresser au Maire d'Aix, un courrier demandant que l'éventuel projet qui sera présenté par ce promoteur, n'obstrue pas la vue depuis le terrain des peintres.

Par ailleurs, la Ville n'a toujours pas coupé les arbres qui obstruent la vue, malgré la demande faite, sur notre proposition, par la Société Paul Cézanne.

**Circuits Cézanne en Provence** : Dans la logique de la mission que s'est donnée notre association SAUVEGARDE DES PAYSAGES DE CEZANNE, qui est la mise en valeur et la promotion des motifs peints par Cézanne à Aix-en-Provence et ses environs proches, un groupe de travail a été mis en place par le Conseil d'Administration, composé de Geneviève Blanc, Marion Aubin de Malicorne, Didier Bonfort, Edmond Duvivier, Alain Thillard et Jacky Chabert, en vue d'élaborer un document inventoriant chacun des sites provençaux : Bibémus, l'Estaque, Gardanne, Pont des 3 Sautets, Valcros... dans l'attente d'un même travail, qui restera à faire, dans la région parisienne.

Ce travail collectif a abouti à l'édition du guide « Cézanne en Provence – visites guidées sur les motifs », qui fera l'objet d'une présentation détaillée par Geneviève Blanc, à l'issue de cette assemblée.

Ce rapport a été approuvé à l'unanimité des votants.

Ensuite, notre Trésorier, Alain Thillard, nous a présenté le rapport financier faisant état d'une nette progression des recettes, portant la trésorerie disponible au 31 décembre 2023, à 2 526,61 €, suffisante pour nous permettre d'avancer les frais de tirage du guide des Circuits Cézanne en Provence.

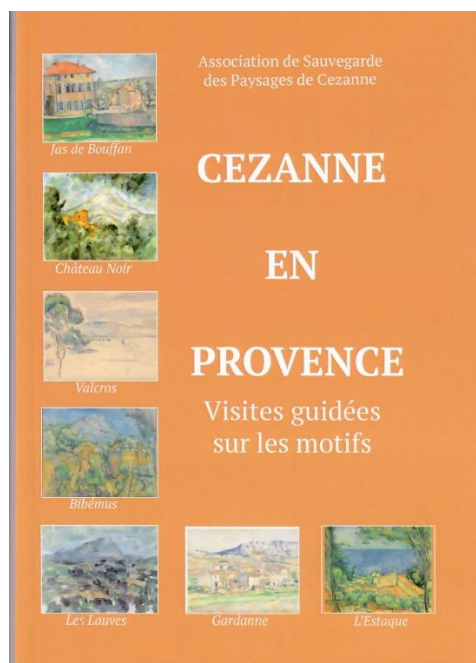
Pour 2024, le Trésorier prévoit de porter les recettes à 2 550 €, intégrant le produit de la vente du fascicule.

Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

La proposition de maintien de la cotisation à 15 € pour l'année 2024 a été approuvée à l'unanimité.

Ensuite, Geneviève Blanc a exposé le travail de réalisation du guide « Cézanne en Provence - visites guidées sur le motif ». Celle-ci a rappelé le pourquoi de ce guide et expliqué les choix qui nous ont guidés pour la réalisation de l'ouvrage (format, présentation, carte etc..)

Voici la page de garde de ce guide :



Ce guide est disponible dans les Offices de Tourisimes d'Aix, Gardanne et Marseille, ainsi qu'à la Librairie du Blason, rue Jacques de La Roque à Aix (prix 9 €), ou par correspondance (prix 13 €, dont 4 € de port)

De plus, dans un souci de modernisation du site internet de l'association, un travail a été mené et Geneviève Blanc nous a présenté le nouveau site, son nouvel aspect pour être plus lisible, son fonctionnement plus ergonomique et intuitif, son accès par QrCode ou par adresse ([www.paysagesdecezanne.org](http://www.paysagesdecezanne.org)), et nous a dit l'intérêt de le tenir à jour.

Les représentants de la Route Cezanne nous ont fait remarquer qu'il n'y avait pas de lien qui pointait sur eux dans le site. C'était un oubli. Une correction a été apportée dans la rubrique « liens » du site internet de notre Association et le nom « route Cezanne » est mentionné sur la carte des sites.

Enfin, dans le prolongement de l'intervention de Denis Coutagne, il a été observé que la ville ne semblait pas vouloir s'intéresser au parcours (ou au lien) existant entre ou le Jas de Bouffan et le site de Valcros...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée, suivie d'un apéritif convivial.